

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

8^e séance, 27^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 10 juin 2025 à 18 h, en Teams.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Élise Litalien, membre issue du personnel, directrice d'établissement
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Elyse Lemay, membre de la communauté
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Madame Amina Saï, directrice des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 10 juin 2025 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration

Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-24-25-066

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

Le point 3.1 Suivi – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis sera traité avant le point 2.2 – Évaluation, compétence de la directrice générale

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité (contrat 3 ans + 2 ans d'option) – Adjudication de contrat
- 2.2 Évaluation, compétence de la directrice générale

3.0 Information

- 3.1 Suivi – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis
- 3.2 Évaluation des rencontres du CA – résultats du sondage

4.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA--24-25-067
SRM

2.1 Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité (contrat 3 ans + 2 ans d'option) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO250409-39 réalisé par les Services des ressources matérielles, afin d'obtenir des soumissions sous enveloppes cachetées pour des services en hygiène et salubrité (entretien ménager) pour divers établissements du Centre de services scolaire des Navigateurs, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 mai 2025, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, de toutes les offres, effectuée par madame Christine Maltais, responsable de la gestion administrative pour les Services des ressources matérielles.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Chap Alliance inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École secondaire de l'Horizon (lot #1), pour un montant de 684 000 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à 9309-3409 *Québec inc. (CRS)*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés au Centre multiservice et au Centre d'éducation aux adultes des Navigateurs (CÉAN) secteur Saint-Romuald (lot #3), pour un montant de 521 184,30 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service sanitaire Frontenac Ltée*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École Pointe-Lévy (lot #5), pour un montant de 3 051 749,30 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Net Plus inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés au Centre de formation professionnelle de Lévis (lot #6), pour un montant de 803 043,15 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Derko Ltée*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École de l'Auberivière (lot #7), pour un montant de 568 651,71 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à 9309-3409 *Québec inc. (CRS)*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École Plein Soleil (lot #8), pour un montant de 695 711,25 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service sanitaire Frontenac Ltée*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École de la Clé du Boisé (lot #9), pour un montant de 516 526,65 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Service KVP inc.*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés à l'École du Ruisseau (lot #12), pour un montant de 635 335,10 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc. (ML entretien)*, le contrat de services en hygiène et salubrité à être exécutés au Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) {excluant les modulaires} (lot #14), pour un montant de 518 792,98 \$, excluant les taxes, et ce, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE la directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 3.1 Suivi – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis est présenté, avant le point 2.2 – Évaluation, compétence de la directrice générale, afin de permettre à Mme Saï de pouvoir disposer par la suite.

3.0 INFORMATION

3.1 Suivi entente – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis

Madame Amina Saï, donne de l'information aux membres concernant ce point, lequel avait fait l'objet d'une décision lors du CA du 22 avril dernier. Les membres avaient suggéré d'inclure une condition dans le protocole d'entente que le terrain cédé à la Ville soit pour le sport et que le CSS puisse l'utiliser.

L'entente modifiée pour tenir compte des commentaires doit être présentée au conseil municipal de la Ville de Lévis.

Le point 2.2 – Évaluation, compétence de la directrice générale est présenté à huis clos.

CA-24-25-068

PROPOSITION DE HUIS CLOS

ATTENDU l'article 167 de la *Loi sur l'inscription publique* stipulant que les séances du conseil d'administration du centre de services scolaire sont publiques ; toutefois, le conseil peut décréter le huis clos pour étudier tout sujet qui peut causer un préjudice à une personne;

ATTENDU l'obligation du conseil d'administration de protéger les renseignements personnels;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Évaluation, compétence de la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 17.

CA-24-25-069

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl Lavoie et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 29.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA--24-25-070
SG

2.2 Évaluation, compétence de la directrice générale

ATTENDU l'adoption de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*;

ATTENDU qu'à compter du 1^{er} juillet 2025, la directrice générale ou le directeur général du centre de services scolaire sera nommé(e) par le gouvernement sur recommandation du ministre, lequel doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration;

ATTENDU la lettre de la sous-ministre adjointe transmise le 30 mai 2025 invitant le conseil d'administration à communiquer au ministre les besoins locaux à l'égard de certaines compétences que devrait avoir la dirigeante ou le dirigeant de l'organisation, en outre du leadership pédagogique, et ce, en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu au sein duquel elle ou il sera appelé(e) à évoluer;

ATTENDU que les besoins locaux ont été colligés dans le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER le document « Identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général du centre de services scolaire »;

DE TRANSMETTRE ce document au ministère d'ici le 30 juin 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Suivi entente – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis

Le point 3.1 Suivi – Transactions immobilières et servitudes entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et la Ville de Lévis a été présenté après le point 2.1 – Services des ressources matérielles – Services spécialisés en hygiène et salubrité (contrat 3 ans + 2 ans d'option) – Adjudication de contrat

3.2 Évaluation des rencontres du CA – résultats du sondage

Madame Rachel Dion informe les membres des résultats obtenus à la suite du formulaire à remplir concernant l'évaluation du CA.

CA-24-25-071

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Élise Litalien et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 30.



Ève Lapointe
Présidente

ADOPTÉE à l'unanimité



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications